



Place de la Résistance
01580 IZERNORE

Tél. 04 74 76 96 76
Fax. 04 74 76 50 11

mairie.izernore@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2007

COMPTE DE GESTION SEMCODA / CCAS / COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion présenté par SEMCODA pour le 1^{er} trimestre 2007 dont le solde créditeur de 29 511,18 € est à comptabiliser en recettes au compte 752

ACQUISITION DU TENEMENT IMMOBILIER APPARTENANT A LA SAS CCM (Bâtiment industriel Izernore Au Mont Fériat) ASSUJETTISSEMENT A LA T.V.A.

Le Conseil Municipal décide d'opter au régime de droit commun de la TVA (régime réel) pour l'ensemble de l'opération « Bâtiment Industriel Izernore Au Mont Fériat ».

ECLAIRAGE PUBLIC - PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2007 - 2^{ème} LISTE

Le Conseil Municipal approuve la convention de mandat établie par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain pour la réalisation des travaux d'éclairage public pour le programme 2007 - 2^{ème} liste

CREATION D'UN EQUIPEMENT A VOCATION SPORTIVE ET DE MANIFESTATIONS

Le Conseil Municipal approuve l'avenant au marché de l'entreprise CASELLA - LOT 18 - ELECTRICITE COURANTS FAIBLES - qui fait ressortir une plus value de 2 240 €uros HT, soit 2 679,04 €uros TTC, soit une augmentation de 2.23 % sur le marché initial, pour l'installation d'un ruban de dégivrage de noue ainsi que l'installation d'un éclairage extérieur.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € à la nouvelle Association « Basket Club d'Izernore » et de mettre en place le financement nécessaire par décision modificative.

RECONSTRUCTION DE LA SALLE DES FETES APRES SINISTRE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE - PROTOCOLE DE TRANSACTION

Suite à la résiliation de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre, et afin d'éviter un litige compte tenu de la réalisation en intégralité de la mission de reconstruction de la salle des fêtes, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la transaction avec le Cabinet ADDC et son co-traitant IBS, titulaires du marché de maîtrise d'œuvre.

NUMERISATION DU PLU

Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition des données du PLU aux services de l'Etat.

CESSION DE TERRAIN DE LA SCI IZERNORE LOCATION

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte de cession gratuite pour la récupération du terrain de 10 000 m² situé au lieudit « Sur Champagne » par la Commune, puisque les autorisations d'exploitation du projet commercial n'ont pas été obtenues par la SCI IZERNORE LOCATION.

CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve le contrat d'entretien de l'éclairage public présenté par l'entreprise INEO RESEAUX SUD EST pour une durée de 4 ans à partir du 1^{er} octobre 2007.

REVERSEMENT DE LA TAXE PROFESSIONNELLE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS BERTHIAND

Le Conseil Municipal décide de reverser à la Communauté de Communes des Monts Berthiand la totalité de la taxe professionnelle perçue par la Commune d'Izernore pour l'année 2006 pour le poste EDF « En Longe Mâle », soit 36 041 Euros.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DE SPORTS DE LA VIGNETTE

Suite à la consultation pour l'aménagement des abords de la salle de sports de la vignette, le cabinet d'architectes 2BR a été retenu.

Le Conseil Municipal adopte l'avant-projet / dossier de consultation des entreprises établi par le Cabinet d'architectes 2 BR, qui fait apparaître un montant total estimatif de travaux de 247 785,28 Euros HT, soit 296 351,19 Euros TTC